



AVIS PUBLIC


Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC de Memphrémagog, le 21 août 2013, a adopté le règlement numéro 14-13, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-13

Visant à donner le pouvoir au directeur général
de former des comités de sélection

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 27 août 2013.


Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 14-13)

Je, soussigné(e), Liane BRETHER, secrétaire-trésorier (ère) /
greffier(ère) de la municipalité de Canton de Valley, certifie
avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 29 août 2013 entre 8h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 août 2013.

Signature :

